

212C1367
FR0000121014-FS0575

17 octobre 2012

Déclaration de participation

LVMH
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 9 octobre 2012, complété par un courrier reçu le 17 octobre 2012, le groupe familial Arnault a informé l'Autorité des marchés financiers que par suite de l'entrée en vigueur, au 1^{er} octobre 2012, du II de l'article 223-11-1 du règlement général, il ne comptabilise plus dans sa détention une option d'achat détenue par la société anonyme Financière Agache¹ portant sur 6 300 000 actions LVMH (prises en compte dans D&I 211C2215 du 9 décembre 2011), dont la contrepartie est également membre du groupe familial Arnault.

Il est précisé que la société Financière Agache et le groupe familial Arnault **n'ont franchi aucun seuil** et que ledit groupe détient, au 1^{er} octobre 2012, 235 886 503 actions LVMH représentant 458 977 190 droits de vote, soit 46,44% du capital et 62,65% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Groupe familial Arnault	2 126 067	0,42	2 127 567	0,29
Groupe Arnault SAS ³	8 405 055	1,65	15 651 107	2,14
Financière Agache SA	14 321 810	2,82	22 343 620	3,05
Le Peigné SA ⁴	9 500 000	1,87	9 500 000	1,30
Semyrhamis SAS ⁵	12 246	ns	23 492	ns
Financière Jean Goujon SAS ⁶	207 821 325	40,91	415 642 650	56,73
Total groupe familial Arnault	242 186 503	47,68	465 288 436	63,51
Total groupe familial Arnault (après suppression de la double comptabilisation de l'option d'achat*)	235 886 503	46,44	458 988 436	62,65

* Il est précisé que, conformément à l'article 223-11-1 II du règlement général, la détention du groupe familial Arnault ne prend pas en compte les 6 300 000 actions (détenues par la société Financière Agache au titre de l'assimilation de l'option d'achat susvisée), lesquelles restent néanmoins comptabilisées dans la détention individuelle de Financière Agache.

¹ Société détenue directement et indirectement, à hauteur de 99,8% par la société Groupe Arnault SAS, dont le capital est détenu à hauteur de 93,2% par le Groupe familial Arnault.

² Sur la base d'un capital composé de 507 949 271 actions représentant 732 605 222 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Société par actions simplifiée (sise 41 avenue Montaigne, 75008 Paris) contrôlée par le Groupe familial Arnault.

⁴ Société anonyme (sise 131 avenue Frans Courtens B 1030 Bruxelles) contrôlée par le Groupe familial Arnault.

⁵ Société par actions simplifiée (sise 30 avenue Montaigne, 75008 Paris) contrôlée par le Groupe familial Arnault.

⁶ Société par actions simplifiée (sise 11 rue François 1^{er}, 75008 Paris) contrôlée par le Groupe familial Arnault.